

# RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



2015

# SOMMAIRE

<b>Rapport de Développement Durable 2015</b>	<b>4</b>
<b>La mesure du développement durable</b>	<b>6</b>
<b>Agenda 2015</b>	<b>8</b>
<b>État d'avancement du Plan climat</b>	<b>10</b>
<b>La gouvernance</b>	<b>12</b>
<b>Le Département sur la voie de l'exemplarité</b>	<b>15</b>
<b>Des politiques départementales qui intègrent les principes du développement durable</b>	<b>29</b>
<b>La promotion du développement durable dans les aides du Département</b>	<b>41</b>



L'année 2015 a été, pour le Département, **une année de changements.**

Renouvellement de l'Assemblée

Départementale, avec un mode de scrutin inédit et le redécoupage des cantons ; adoption de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, qui confirme les compétences du Département en matière sociale, de gestion des routes et des collèges, et transfère à la Région la gestion des transports interurbains et transports scolaires ; adoption de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ; réduction des recettes et nécessité d'engager un nouveau chantier Cap'Savoie : autant de bouleversements qui ont et vont faire profondément changer notre institution.



Pour autant, ce cinquième rapport sur la situation en matière de développement durable **montre la constance de notre engagement pour le développement durable.**

Solidarité, éducation, déplacements, protection de l'environnement, ...

Le Département s'engage, à la hauteur de ses moyens, à la fois en vue de préserver les ressources pour les générations futures, mais aussi très concrètement afin d'améliorer dès aujourd'hui la qualité de vie et de l'environnement du territoire savoyard.

Au-delà de l'obligation réglementaire issue de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle II), le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable constitue pour le Département **un outil de valorisation des actions engagées par les élus et agents, de mise en cohérence et de suivi des politiques départementales.** Ce rapport met ainsi en lumière, au travers de 18 actions-phares mobilisant tous les services départementaux, l'ensemble des efforts de la collectivité concernant les cinq finalités du développement durable.

Il ne pourrait exister sans **l'engagement concret et constructif des agents** sur le terrain, qui œuvrent, au plus près des Savoyards, pour assurer un avenir durable.

Par la diffusion de ce document, le Département souhaite à la fois montrer le chemin parcouru et dessiner une perspective de progrès à la fois en interne et sur le territoire départemental. Sur la base de cette « photographie », il invite les acteurs savoyards à faire de ce département un territoire toujours plus innovant en matière de développement durable et solidaire.

**Annick Cressens**  
Conseillère départementale déléguée au développement durable et à l'aménagement numérique





# LE RAPPORT DE DÉVELOPPE

## CHANGER DE REGARD

L'expression du développement durable peut parfois être réduite ou présentée de manière incomplète. **La loi portant engagement national pour l'environnement dite "Grenelle II" du 12 juillet 2010 le définit comme étant la combinaison de cinq finalités.**

Changer de regard, c'est d'abord se questionner sur l'action projetée ou réalisée. Afin de mesurer l'impact des politiques menées, chaque action mérite d'être regardée au filtre de ces finalités, explicitées ci-dessous. C'est cet exercice d'introspection qui est réalisé, au fil de ce rapport, plus particulièrement dans les trois chapitres qui présentent les actions phares 2015 :

- ✓ le Département sur la voie de l'exemplarité,
- ✓ les politiques départementales et le développement durable,
- ✓ la promotion du développement durable dans les aides du Département.

Au-delà des objectifs, le développement durable invite à adopter des méthodes de travail spécifiques : participation de tous, transversalité, suivi et évaluation des projets dans une optique d'amélioration continue.

Aujourd'hui, le principe est majoritairement acté. La difficulté majeure réside dans les changements d'habitudes et de comportements. A son échelle, le Département agit pragmatiquement et concrètement, en tâchant d'être à la hauteur des enjeux.



## LE DÉPARTEMENT LAURÉAT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette année, le Département présentait deux actions au concours "Développement durable et éco-responsabilité 2015" en Rhône-Alpes : d'une part, l'expérimentation par la collectivité du télétravail, et d'autre part l'opération « Communes efficaces en économie d'énergie ». Ces initiatives ont obtenu respectivement **les premier et deuxième prix.**

L'expérimentation de mise en place du télétravail entre novembre 2013 et novembre 2014 s'est soldée par des résultats très positifs : amélioration de la qualité de vie, de la productivité et de la motivation des télétravailleurs. Au total, elle aura permis d'éviter 40 000 km de déplacements et l'émission de 2,6 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ! Convaincu par ce bilan, le Département vient de généraliser la mesure auprès de 53 de ses agents, télétravaillant pour certains jusqu'à 3 jours par semaine.



L'opération « Communes efficaces en économie d'énergie » (C3E), expérimentée d'abord en 2014 avec quatorze collectivités

savoïardes volontaires, a consisté à mettre en place un suivi énergétique et à sensibiliser les utilisateurs des bâtiments publics. Mandatée par le Département, l'Association savoïarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER) a ainsi développé une méthodologie et des outils permettant aux Communes d'engager une démarche de sobriété énergétique dans la gestion du patrimoine et de l'éclairage public mais aussi de sensibilisation en milieu scolaire. Les Communes concernées ont ainsi réduit en moyenne leur facture d'énergie de 9 %, soit un gain financier total de 32 000 €, et économisé 70 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. En 2015, 35 communes se sont engagées. Compte tenu de ce bilan très encourageant, le Département met aujourd'hui à disposition des communes savoïardes cette méthodologie et ces outils afin d'essaimer l'opération C3E sur l'ensemble du territoire.

Acteur et Territoire du Développement Durable





Pour une meilleure lisibilité du rapport, ces finalités sont représentées par des pictogrammes.



## En quoi ce projet contribue-t-il au Développement Durable ?

-  La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
-  La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
-  L'épanouissement de tous les êtres humains,
-  La cohésion sociale et à la solidarité entre territoires et entre générations
-  Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## L'ÉLABORATION DU RAPPORT : UN TRAVAIL TRANSVERSAL QUI A MOBILISÉ L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

Depuis trois ans, le rapport sur la situation en matière de développement durable présente au Conseil départemental un point sur les avancées réalisées.

Au-delà de l'obligation légale faite à la collectivité, le Département de la Savoie s'est emparé de l'exercice pour **illustrer sa politique de développement durable, en présentant des réalisations concrètes, emblématiques du travail mené dans l'ensemble des directions.**

### Ce que dit la loi :

Depuis 2012, au titre de l'article 255 de la **loi Grenelle II**, le Conseil départemental a pour obligation d'examiner «un rapport sur la situation en matière de développement durable» avant le débat sur le projet de budget.

La construction du rapport est **un exercice transversal qui mobilise tous les services.**

L'implication grandissante **des agents et des élus** et leur engagement doivent être soulignés. Ils illustrent la diffusion progressive de la prise en compte du développement durable dans les cultures professionnelles.

A travers **les commissions thématiques**, les élus ont sélectionné dix-huit actions phares, particulièrement emblématiques de leurs travaux en 2015.

Cette année, à travers les actions présentées au fil du rapport, l'accent est mis plus particulièrement sur :

- ✓ l'exemplarité, au sens de **donner l'exemple par des actions**,
- ✓ les **partenariats**,
- ✓ le travail de questionnement, essentiellement par le regard porté sur les actions à travers **les finalités du développement durable.**



### Le rapport DD en chiffres :

- Plus de 50 contributions
- 5 commissions d'élus départementaux mobilisées
- 18 actions phares
- 6 mois d'élaboration



# LA MESURE DU DÉVELO

## LA SAVOIE EN QUELQUES CHIFFRES



425 412 habitants

7 territoires

19 cantons et 38 conseillers départementaux

602 800 hectares



3 500 km de cours d'eau



Le tourisme en Savoie  
représente 20 % de  
l'emploi salarié



1/3 du territoire composé de forêts



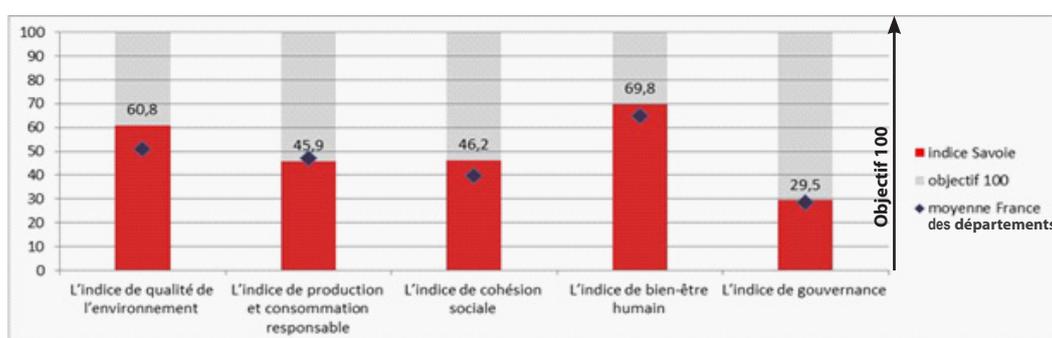
8 % de taux de chômage en  
Savoie au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015



## LE PROFIL DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis l'année dernière, le Département travaille à la création d'un profil développement durable. Composé de six indicateurs synthétiques, il a pour objectif de montrer l'impact de la politique du Département sur la qualité de vie des Savoyards, l'économie et l'environnement. L'année dernière, le rapport présentait les résultats de cinq indices :



## LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE SAVOYARD FACE AU CLIMAT

En 2015, à l'initiative du Département de la Savoie, appuyé par l'Agence savoyarde d'aménagement, de développement et d'aide aux collectivités et mission développement prospective (ASADAC – MDP), les Départements de la Haute-Savoie, de l'Isère et le Pôle alpin d'études et de recherche pour la prévention des risques naturels (PARN) se sont réunis pour construire un nouvel indice, celui de la vulnérabilité climatique propre aux territoires de montagne. Si l'indice reste à consolider, les travaux préparatoires ont déjà permis de recueillir des données concernant notre vulnérabilité climatique .

### L'évolution du climat entre hier et aujourd'hui :

Depuis 1988, les températures moyennes annuelles se sont élevées de 1,09° en Savoie : c'est plus que la moyenne française et que celle des départements alpins.

Le mois de juillet a battu tous les records, devenant

ainsi le mois le plus chaud depuis le début des mesures (1950). L'écart à la normale atteint + 4,85°C !

### La vulnérabilité climatique de la Savoie : qu'est-ce que cela signifie ?

Le niveau de vulnérabilité, ou niveau de risque, s'évaluera en combinant la probabilité d'occurrence, c'est-à-dire la probabilité que les changements climatiques se réalisent et l'ampleur des conséquences sur la ressource en eau, la faune et la flore, le tourisme, les infrastructures (et notamment les routes départementales), l'agriculture et la santé des Savoyards. En effet, à titre d'exemple, un dérèglement du climat en Savoie pourrait avoir durablement un impact sur la faune et la flore, tel que la disparition d'espèces qui ne parviendraient pas à s'adapter ou la prolifération d'espèces exotiques envahissantes. De même, la santé des Savoyards pourrait être fragilisée notamment par le développement des allergies.

<sup>1</sup> Source : Données issues du DRIAS, les futurs du climat, traité par ASADAC -MDP, observatoire savoyard du changement climatique, Christophe CHAIX



# AGENDA

Tout au long de l'année, les services se mobilisent autour des enjeux du développement durable.  
En voici quelques exemples.

## ACTION 1-2-4



**5 JUIN 2015**

Participation du Département au challenge mobilité. 50 % des agents du Service Maintenance du Matériel Routier (SMMR) sont venus "autrement" au travail !

## ACTION 1-2-2



**JUIN 2015**

Diffusion d'un guide sur l'écocitoyenneté au bureau, joint aux fiches de paie de mai 2015.



**DU 2 AU 4 JUILLET 2015**

Colloque des archivistes de l'arc alpin occidental sur les sources historiques concernant l'évolution des paysages

## ACTION 3-8



**DU 8 AU 29 JUILLET 2015**

Les Estivales en Savoie



**DU 30 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE 2015**

Co-organisation des Championnats du monde d'aviron



**ACTION 4-2**



**DU 12 AU 21 SEPTEMBRE 2015**

La foire de Savoie et le climat. Communication autour du programme d'action initié avec les agents et partenaires dans la lutte contre le réchauffement. Action labélisée COP21

**ACTION 1-2-4**



**SEPTEMBRE 2015**

Formation des agents à l'éco-conduite.



**1<sup>er</sup> OCTOBRE 2015**

Présentation du *Guide de l'entretien sans pesticides des espaces verts des collèges* aux principaux et gestionnaires.



**DU 11 AU 16 OCTOBRE 2015**

Semaine bleue en Tarentaise : collectif de sensibilisation et d'information sur le rôle de nos aînés dans la société et des difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés. Création de liens intergénérationnels.

**MAIS AUSSI :**

**DU 14 AU 16 OCTOBRE 2015**

Rencontres internationales du patrimoine en partenariat avec la Haute-Savoie et la Vallée d'Aoste. Echanges entre élus et professionnels sur les outils de mises en valeur du patrimoine

**17 OCTOBRE 2015**

Forum « bien vieillir demain » à Albertville.



# L'ÉTAT D'AVANCEMENT

Le Plan climat énergie territorial (PCET) a été adopté par l'Assemblée départementale lors de sa séance du 24 juin 2013. Pour mémoire, ce plan d'actions, bâti pour cinq ans, a trois objectifs :

- ✓ **réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité de 20 %** (entre 2011 et 2020),
- ✓ **être plus sobre en énergie,**
- ✓ **utiliser les énergies renouvelables et produire de l'énergie** grâce à notre patrimoine bâti dès que le contexte technique et économique le permet.

## Le PCET en Chiffres

- ✓ **2 623** agents concernés au sein du Département
- ✓ **45** actions
- ✓ **90 %** des actions engagées en 2015 (pour mémoire 80 % en 2014)
- ✓ **20 %** d'émissions évitées d'ici 2020

## TÉMOIGNAGE DU CHEF DE PROJET. GÉRARD ORDOVINI

En 2015, la mise en œuvre du plan d'actions est engagée grâce à la mobilisation des services. Au-delà des mesures déployées, la consolidation des indicateurs de suivi aura été un des points forts de la mise en place du dispositif d'évaluation de la démarche.

La culture de la lutte contre le changement climatique reste cependant à développer et l'enjeu pour les prochaines années est de passer au filtre du climat les procédures de fonctionnement et les politiques de la collectivité.

Seule la transition vers un autre modèle de consommation et de production d'énergie permettra de réduire de manière drastique les émissions de gaz à effet de serre. Cette transition passe d'abord, dans

chaque pays -c'est l'objet de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Paris – COP21-, par des mesures mises en place par l'État, puis par l'action des collectivités et par la mobilisation des citoyens.

Notre Plan climat est un maillon de cette chaîne. En Savoie, la température moyenne a augmenté de 1,09°C depuis 1988. D'ici 2050, une augmentation des températures comprise entre 1,2 et 2,4°C est prévue ! Il est donc important de continuer à se mobiliser et de renforcer les actions engagées.



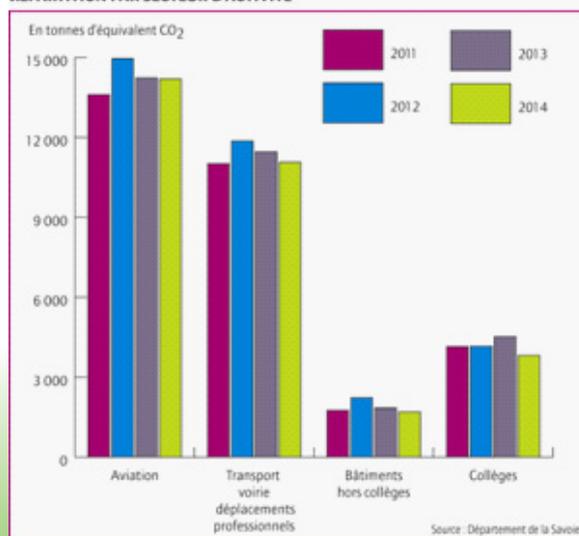
## Bilan DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

En 2014, les émissions de GES du Département s'élevaient à 30 815 Tonnes d'équivalent (TEQ) CO<sub>2</sub>.

La tendance observée sur les 3 dernières années de mesures est à la baisse, après une forte hausse constatée la première année, ce qui place la collectivité sur la pente des -20 % retenus comme objectif, avec un décalage d'une année.

Il faut cependant être prudent quant à la relation de cause à effet du plan d'actions puisque les conditions climatiques hivernales ainsi que le contexte économique ont probablement une grande part de responsabilité dans cette tendance pendant la période concernée.

ÉMISSIONS DE GES DU DÉPARTEMENT DE 2011 A 2014  
REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ





## EXEMPLES CONCRETS D' ACTIONS

**Action 1-1-4** Plateforme départementale de valorisation des certificats d'économie d'énergie (C2E)

- Accès direct à la prime du dispositif C2E pour les particuliers, les bailleurs privés et les collectivités qui investissent dans des travaux d'économie d'énergie
- 190 kteq CO<sub>2</sub> évitées (estimation sur 6 mois)

**Action 1-2-3** Plan de formation

- Modules annuels : sensibilisation PCET et maîtrise de l'énergie, rencontre annuelle référents climat-air-énergie, éco-conduite, techniques routières éco responsables
- 294 agents sensibilisés

**Action 4-1-1** Défi Class'énergie

- Projet pédagogique innovant à destination des collégiens : changement de comportement des utilisateurs vis-à-vis des consommations d'énergie
- 2 collèves mobilisés sur 2014-2015, 4 collèves prévus 2015-2016
- 71 % des élèves participants ont mis en place des gestes éco responsables chez eux suite au Défi

**Action 4-2** : Plan de communication climat

- Mobilisation des agents du Département et des citoyens autour de 10 défis pour le climat. (candidature à la labellisation COP21)
- 5 actions entre septembre 2015 et février 2016 : foire de Savoie, dossier Savoie Mag, "10 films, 10 défis", Conseil départemental des jeunes, projection-conférence

Vous retrouverez davantage d'exemples concrets d'actions dans le rapport.

Elles sont identifiées par le pictogramme suivant.



## Et demain ?

La loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte supprime l'obligation faite au Département d'élaborer un PCET. Pour autant, conscient de l'importance du sujet et de l'efficacité de la démarche, le Département propose de poursuivre son plan climat de manière volontaire.

Par ailleurs, des nouveaux chantiers vont être engagés.

### ➤ La mise en place d'une stratégie territoriale sur la précarité énergétique

Il s'agira de recenser les initiatives menées sur les territoires pour lutter contre la précarité énergétique, comme par exemple sur le territoire de Tarentaise Vanoise et de mettre relation les acteurs de la vie sociale, de la lutte contre le changement climatique et les citoyens en situation de précarité.

### ➤ Le climat et le Conseil départemental des jeunes

Le Conseil départemental des jeunes, représenté par des collégiens, se réunit chaque année pour un mandat couvrant l'année scolaire et explore une thématique en rencontrant des experts et acteurs du territoire; la 24<sup>e</sup> promotion, sur 2015-2016, est amenée à travailler sur le thème du climat. En septembre 2016, un appel à projets "jeunesse, climat et solidarité internationale" auprès des structures jeunesse et des collèves du département va être lancé.

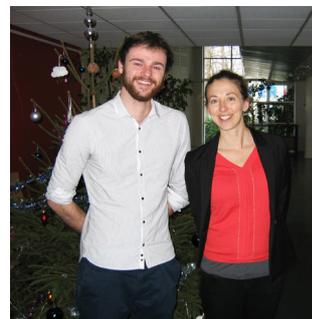




# LA GOUVERNANCE

La gouvernance du Département se transforme et s'adapte face aux enjeux du développement durable. Le partage, la transparence, la participation, la transversalité, ... sont autant de qualités préconisées pour engager une gestion du changement qui répondent aux objectifs de développement durable.

En interne, la mission Développement durable est portée par la Direction générale adjointe de l'aménagement, mais ses missions sont définies de manière transversale tous les ans par le Comité stratégique, qui réunit le Directeur général des services et les Directeurs généraux adjoints. Les missions sont ensuite communiquées à l'ensemble des directeurs et un bilan annuel des actions est réalisé.



## UN PILOTAGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE RENOUVÉ

L'Assemblée départementale a été renouvelée en 2015. Le pilotage politique du développement durable en a été modifié.

Une élue déléguée a été désignée :

Annick Cressens, Conseillère départementale déléguée au développement durable et à l'aménagement numérique.

L'ensemble des commissions thématiques du Département est mobilisé sur le développement durable, comme

en témoigne par exemple le processus d'élaboration de ce rapport. Toutes les commissions ont été saisies pour identifier, parmi les politiques menées en 2015, les actions-phares qui apparaissent dans ce rapport.

A ce jour, l'implication de tous, élus et salariés, en matière de développement durable, se décline dans Cap'Savoie 2.

## LA PARTICIPATION des agents à l'élaboration du rapport

La construction du rapport est un exercice participatif. En juin, l'ensemble des directions est mobilisé pour faire remonter les actions menées en matière de développement durable. Chacun s'évalue, soit individuellement, soit lors de réunions organisées avec la mission développement durable.

Ces grilles sont ensuite traitées et présentées aux commissions thématiques, afin que les élus de chaque com-

mission identifient la ou les actions qu'ils jugeront les plus représentatives de la démarche de développement durable de l'année. Les actions retenues par les élus sont retranscrites dans des fiches « action phare », plus développées et explicitées.

Ainsi, plus de cinquante agents sont directement mobilisés pour la rédaction de ce document.



## LES PARTENARIATS et le développement durable

La politique de développement durable d'un Département ne peut se construire seule. Aussi, la collectivité déploie des centaines de partenariats, qui concourent à la mise en œuvre du développement durable en Savoie.



Quelques exemples :

- ✓ Soutenir la démarche Territoires à énergie positive (TEPOS) porté par le territoire de la Communauté d'agglomération d'Annecy, du Parc naturel régional (PNR) du Massif des Bauges et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Arlysère,
- ✓ Réfléchir sur le développement des maisons de services publics et maisons pluridisciplinaires de santé avec le Comité de bassin d'emploi de l'arrondissement d'Albertville et l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV),
- ✓ Développer les partenariats pour la mise en œuvre d'outils concrets et pratiques pour les manifestations sportives responsables,
- ✓ Rapprocher les satellites départementaux, à commencer par le regroupement de l'Agence savoyarde d'aménagement, de développement et d'aide aux collectivités (ASADAC) et la Mission développement prospective (MDP).

La loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), adoptée le 27 janvier 2014, attribue aux Départements une compétence pour promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale sur leur territoire, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des Régions et des Communes. Cette nouvelle fonction préfigurera un travail important sur le développement de partenariats locaux.

D'autres exemples seront illustrés dans ce rapport et identifiés par ce pictogramme :



## La transversalité

Que ce soit en interne ou avec les partenaires, le développement durable oblige à penser les projets de manière transversale.

Le Département développe des instances pour favoriser les échanges et promouvoir cette transversalité, comme par exemple le réseau des référents PCET en interne, ou le réseau technique du développement durable en Savoie.

### Le réseau des référents PCET

En 2013, 28 référents climat-air-énergie ont été désignés, chacun pilotant la réalisation d'une ou plusieurs actions du Plan climat.

Afin de mobiliser l'ensemble des agents du Département, de nombreuses actions de sensibilisation ont été réalisées :



information sur intranet, dossier dans le magazine de communication interne (La Gazette), formations dédiées, sensibilisations au Plan Climat à destination des nouveaux cadres, des agents des directions des routes et des collègues.

Chaque année, ce réseau de référents se réunit pour faire le point sur la démarche de plan climat.

### Le réseau technique du développement durable en Savoie

Mis en place en janvier 2015, ce réseau réunit les chargés de mission développement durable, Agenda 21, plan climat ou environnement de Savoie autour de thématiques particulières. La première réunion, le 27 janvier 2015, portait sur la mise en place du réseau et la définition de son fonctionnement.

En 2016, une réunion est prévue le 11 février sur la question du climat.

# Guide





# **Le DÉPARTEMENT SUR LA VOIE DE L'EXEMPLARITÉ**



Le Département de la Savoie emploie **2 623 agents**<sup>2</sup>. Son budget 2015 est de **537,63 millions d'euros**. Il a une responsabilité forte à s'engager dans une démarche d'exemplarité, afin de réduire son empreinte environnementale, d'améliorer l'efficacité des services et des procédures permettant aussi de réduire les coûts de fonctionnement.

Si les enjeux actuels auxquels nous sommes tous confrontés sont des problématiques planétaires qui relèvent d'une prise en charge internationale et nationale, les réponses sont, elles, de l'ordre de l'action locale.

## LE TABLEAU DE BORD DE L'EXEMPLARITÉ

Conformément à ses obligations légales « Tout employeur occupant au moins 20 salariés depuis plus de 3 ans est tenu d'employer à plein temps ou temps partiel des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de l'effectif total de l'entreprise » (Code du travail).

Au Département de la Savoie, **la part des travailleurs handicapés** a augmenté en 2015. Aujourd'hui, ils représentent **6 %** des effectifs de la collectivité.

Concernant la parité, suite à la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et conseillers communautaires, **50 % des élus de l'Assemblée sont aujourd'hui des femmes**.

Le Département évalue ses dépenses de chauffage et d'électricité mais également le coût supporté pour la gestion de ses déchets en 2015. La connaissance et le suivi de ces coûts seront primordiaux pour la réalisation d'économies futures.

Enfin, la collectivité investit dans la formation de ses agents. **75,64 %** des agents du Département ont suivi une formation en 2015. Cela équivaut à **8 346** jours de formation.

## LES SERVICES S'ENGAGENT

*Quelques actions illustrant l'exemplarité à travers l'engagement des services*

### Engager une mutation de l'accueil sur les territoires

La création de la Délégation territoriale (DT) du Bassin chambérien : une rationalisation des moyens au bénéfice du territoire.

En 2015, les deux délégations territoriales du bassin chambérien ont fusionné pour n'en faire qu'une. Il s'agit d'inscrire l'action sociale à l'échelle du bassin de vie réellement vécu par les populations et de mutualiser les moyens.

En Tarentaise, les locaux du Centre polyvalent d'action sociale (CPAS) de Bourg-Saint-Maurice ont été transférés vers des espaces mieux adaptés. Cela permet d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et de renforcer le lien avec les partenaires.

<sup>2</sup> Source : bilan social 2014



## Généraliser le télétravail

ACTION 1-2-5



Cette année, le Département a généralisé le télétravail, contribuant ainsi à lutter contre le réchauffement climatique en limitant les déplacements, mais aussi en permettant une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle. En 2016, cette mesure sera poursuivie et améliorée, par la mise à disposition de solutions informatiques souples, fiables et simple d'utilisation.

## Promouvoir le nettoyage sain

La collectivité promeut un nettoyage sain dans ses garages, en supprimant les solvants pour l'entretien des pièces mécaniques. Un recensement des produits dangereux et nocifs a été réalisé afin d'acquérir une meilleure connaissance et un diagnostic des marges de manœuvre pour une utilisation efficace ou un changement de produit.

## Se montrer exemplaire dans les achats

ACTION 1-4



Le Département limite la nocivité des produits pour l'environnement et pour la santé des agents, en introduisant des clauses de développement durable dans le marché de fournitures de bureau. Des critères de choix de l'entreprise en matière d'emballage ou de flotte de véhicules sont introduits.

## Valoriser les déchets produits par les services

ACTION 1-5-1



La collectivité a réalisé un état des lieux de la collecte des déchets sur près de 70 sites administratifs. Ce diagnostic a permis d'établir des consignes de tri adaptées qui seront déployées tout au long de l'année 2016. L'objectif est d'améliorer le tri des déchets et notamment du papier blanc et des cartons qui peut représenter une source de recette financière pour le Département.



## LES ACTIONS PHARES 2015

- ▶ Inciter à l'éco-citoyenneté au bureau
- ▶ Appréhender les risques psychosociaux
- ▶ Co-organiser les championnats du monde d'aviron
- ▶ Accroître les échanges entre les élus et le monde culturel
- ▶ Optimiser les déplacements professionnels
- ▶ Déployer le nouveau site Mobi'Savoie
- ▶ Acquérir des outils performants et durables sur la plateforme aéroportuaire Chambéry Savoie
- ▶ Revaloriser les matériaux des chantiers



# INCITER À L'ÉCO-CITOYENNETÉ AU BUREAU

## FAVORISER L'ANCRAGE DU CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS

ACTION 1-2-2



### Le projet

L'éco-responsabilité est une démarche qui engage les administrations à limiter les impacts environnementaux dans leurs modalités de fonctionnement interne (déplacements, consommation d'énergie, consommation de biens) mais également à mieux maîtriser son budget de fonctionnement. En adoptant des pratiques quotidiennes de bon sens, sans contrainte particulière, les agents peuvent contribuer à leur échelle à cette action départementale inscrite dans le PCET.

Les trois objectifs principaux du guide sont de sensibiliser, informer et accompagner les agents aux changements de comportements. Ces trois objectifs sont d'autant plus importants que les conséquences du changement climatique restent encore "impalpables" pour beaucoup d'entre nous. Le guide est dématérialisé, une synthèse a été distribuée avec les fiches de paie du mois de mai 2015.



### Le projet en 4 chiffres clés

- ✓ 2 623 agents concernés,
- ✓ 7 bons réflexes pour débiter,
- ✓ 50 "bonnes résolutions" proposées,
- ✓ 400 000 € d'économies estimées

### IL EN PARLE

#### GÉRARD ODOVINI, CHEF DE PROJET PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL

Au-delà des équipements à déployer, des procédures nouvelles à mettre en place pour faciliter les changements de comportements, les agents ont besoin de comprendre pourquoi ils doivent modifier leur manière de travailler et comment ils peuvent le faire simplement, avec bon sens, sans contrainte particulière.

C'est l'objectif de ce "guide", réalisé dans le cadre du Plan climat départemental, qui incite à agir ensemble et durablement pour changer les

choses. Ce guide est une boîte à outils qui permet à chaque agent de répondre à ses interrogations, qui lui laisse le choix d'agir à son niveau et selon ses préférences, qui le mobilise afin qu'il participe activement au changement lorsqu'il rencontre des anomalies de fonctionnement dans son travail au quotidien.



### En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Réduction des émissions de gaz à effet de serre par des gestes au quotidien (limiter les déplacements, changer de mode de déplacement, réduire et trier ses déchets, éviter les gaspillages d'énergie...)



Protection des forêts, de l'eau, de l'air.



Facilitation des changements, responsabilisation, amélioration de la santé des agents.



Échanger, agir ensemble.



Consommer moins et mieux et réaliser des économies pour le Département.



# APPREHENDER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

**PARTENARIATS : CHAIRE MANAGEMENT DE L'INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE GRENOBLE, FOND NATIONAL DE PREVENTION CARACL, PRINCIPAUX ET GESTIONNAIRES DES COLLEGES**



## le projet

Assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents dans le cadre de leurs activités professionnelles sont des enjeux forts pour le Département. De fait, ces enjeux promeuvent l'épanouissement personnel au travail et contribuent au bon fonctionnement de la collectivité.

Afin de relever ces défis, le Département a lancé une enquête sur les risques psychosociaux auprès de l'ensemble des agents, soit 2 500 personnes.

Accompagné par la Chaire MANSAT de l'Institut d'administration des entreprises de Grenoble, le Département a engagé ce programme en 2014. Des groupes de travail associant cadres et représentants du personnel ont établi la liste des thématiques à aborder dans l'enquête.

Les résultats ont été présentés le 15 octobre 2015 en Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT).

L'enquête sera utilisée pour l'élaboration d'un plan de prévention et pour la mise en œuvre d'actions qui répondent aux besoins des agents. Ce plan de prévention global sera présenté en avril 2016.

### le projet en 3 chiffres clés

- ✓ 2 500 agents ont reçu le questionnaire,
- ✓ 1 537 agents ont répondu,
- ✓ 6 groupes de travail mobilisés.

## ELLE EN PARLE

### SÉVERINE EXERTIER, CHEF DE SERVICE CONDITIONS DE TRAVAIL

Le nombre de réponses est suffisant pour une analyse statistique quantitative. En effet, les taux de réponse sont élevés, avec 72 % pour les questionnaires électroniques et 38 % pour les enquêtes papier. Ces taux de réponse témoignent d'attentes fortes de la part des agents et de l'ensemble de la ligne hiérarchique. Le sujet des risques psychosociaux est complexe mais il a été fortement porté politiquement. Cela laisse présager un plan d'action qui sera également

fortement soutenu par les élus. L'aide apportée par la Chaire MANSAT est à souligner sur la méthodologie et au travers du travail de sensibilisation mené auprès des représentants du personnel et de l'encadrement.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents dans le cadre de leurs activités professionnelles.



Travail en commun entre les représentants du personnel et l'encadrement permettant la remontée des besoins des agents.



# CO-ORGANISER LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'AVIRON

PARTENARIATS AVEC LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE, L'ASSEMBLÉE DES PAYS DE SAVOIE AVEC SAVOIE MONT-BLANC TOURISME, LA RÉGION RHÔNE ALPES ET LE CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT.



## Le projet

Les championnats du monde d'aviron se sont déroulés à Aiguebelette du 30 août au 6 septembre 2015. Le Département de la Savoie a co-organisé cette manifestation, qui contribue à la promotion et à l'attractivité touristique de la Savoie et à la mise en exergue d'un sport, pour lequel la Savoie offre un écrin idéal.

Il a souhaité en faire un projet d'excellence selon toutes les finalités du développement durable :

- une excellence environnementale, avec la mise en place de mesures en faveur de la préservation de la qualité de l'eau et de l'air. Le soin apporté aux aménagements paysagers, la limitation des déchets à la source, le recyclage et l'installation provisoire de 42 toilettes sèches sont autant de moyens mis en place pour préserver les ressources. La valorisation de produits locaux par le choix d'un maximum d'équipements temporaires pour la compétition, la redistribution gratuite des excédents alimentaires et du petit matériel acquis pour la gestion de l'évènement contribue à une consommation responsable et solidaire. Pour la compétition, la démarche appelée "système de management environnemental" a été mise en place,



- la limitation des émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le cadre des transports avec la mise en place des navettes gratuites, d'une consigne pour les vélos et d'un module spécifique dédié au co-voiturage sur le site internet de Mobi'Savoie, ainsi que la mobilisation de véhicules terrestres et aquatiques à propulsion électrique,
- un évènement culturel et festif, avec la création d'une cérémonie d'ouverture qui s'appuie sur les structures et les partenaires locaux,
- la promotion d'un sport, au travers d'une manifestation gratuite et ouverte à tous, notamment par l'adaptation des équipements pour l'accueil en simultané des compétitions valides et handi.

### Le projet en chiffres clés

- ✓ 1 semaine de compétition,
- ✓ 1 300 athlètes,
- ✓ 76 nations,
- ✓ 27 titres mondiaux,
- ✓ + de 40 000 spectateurs présents pour l'évènement,
- ✓ 1 100 collégiens accueillis, sensibilisés à l'aviron et à la gestion des déchets
- ✓ 2,3 km de piste cyclable,
- ✓ 80 000 € sur modernisation et accessibilité PMR sur la base départementale,
- ✓ 67 % de recyclage effectif (10,7 tonnes),
- ✓ 2 700 vélos accueillis en consigne gratuite sur site.

## IL EN PARLE

### YVES SARRAND. DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Le Département a voulu faire de cet événement un grand moment gratuit, populaire et festif. Les enjeux pour le Département sont à la fois de viser l'excellence environnementale (qualité de l'eau et de l'air, préservation de la faune et de la flore, déplacements, mesures compensatoires environnementales), de protéger les différents usages du lac (tourisme, baignade, pêche, sports nautiques) en maîtrisant la place de l'aviron sur le lac, de poursuivre les investissements publics durables (piste cyclable, bateaux électriques, aménagements paysagers de la plage de Pré Argent...) et de valoriser les compétences et les savoir-faire locaux.

Cet événement a été organisé en équipe. Composé de la Fédération française des sociétés d'aviron et

du Conseil départemental de la Savoie, l'équipage "Aiguebelette 2015" comprend également la communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA), l'Assemblée des Pays de Savoie (APS) avec Savoie Mont Blanc tourisme (SMBT), la Région Rhône-Alpes, le Centre national pour le développement du sport (CNDS). Au sein des services départementaux, plus de 150 agents se sont mobilisés pour que cette manifestation se passe dans les meilleures conditions.



### En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Limitation des déplacements des visiteurs avec la mise en place de navettes gratuites, d'une consigne vélos et d'un module spécifique dédié au co-voiturage sur le site Mobi'Savoie.



Excellence environnementale: préservation de la qualité de l'air et de l'eau, limitation et recyclage des déchets, mise en place d'une démarche "système de management environnemental".



Création d'un événement culturel gratuit et en co-construction avec les structures locales, redistribution gratuite du petit matériel acquis pour la gestion de l'évènement.



Évènement gratuit, ouvert à tous, promotion d'un sport, aménagements adaptés pour l'accueil en simultané des compétitions valides et handi, redistribution des excédents alimentaires



Cérémonie d'ouverture appuyée par les structures et acteurs locaux, valorisation de produits locaux.



# ACCROITRE LES ÉCHANGES ENTRE LES ÉLUS ET LE MONDE CULTUREL

PARTENARIATS AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

INVITÉS : ÉLUS, ARTISTES, LIEUX DE DIFFUSION



## Le projet

Le principal enjeu de ce projet est de réunir les acteurs locaux de la production/diffusion dans le spectacle vivant (lieux de diffusion culturelle, artistes, élus et collectivités locales) pour plus de coopération et de solidarité. Cette rencontre vise également à approfondir la connaissance des rôles et problématiques de chacun.

Ces échanges s'inscrivent dans le cadre de l'Assemblée des Pays de Savoie et sa préparation a réuni dix acteurs d'horizons différents afin de travailler sur les contenus de la rencontre.

L'après-midi du 11 décembre 2015 a permis un partage d'expériences et de témoignages sur des initiatives collectives et coopératives durables permettant de faire face à un contexte incertain et de proposer des perspectives d'avenir.

### Le projet en chiffres clés

- ✓ 300 invités
- ✓ 180 participants

## ELLE EN PARLE

### ANNE BERNHARD, RESPONSABLE CRÉATION ET DIFFUSION ARTISTIQUE

Cette rencontre est un moment d'échanges et de convivialité pour essayer de déhiérarchiser le système culturel et de tendre vers un fonctionnement plus synergique. Les participants vont assister aux mêmes discours avec des regards différents permettant ainsi d'insuffler de nouvelles dynamiques inter-acteurs sur le territoire. Cette énergie collective doit être tournée vers les habitants des Pays de Savoie. L'enjeu est de préserver une offre artistique dynamique et diversifiée à laquelle chacun doit

pouvoir accéder librement pour un épanouissement individuel et collectif.

D'autre part, une installation sera proposée par l'Alternateur, une recyclerie pour le spectacle vivant, qui récupère du matériel, des décors et des objets pour les mettre à disposition de nouvelles créations.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Améliorer la connaissance des rôles et enjeux de chacun.



Droit à l'accès à la culture pour tous. Développer la solidarité entre les acteurs. Redistribuer les denrées non consommées à la Cantine savoyarde.



Mobiliser les acteurs locaux pour la restauration. Réutiliser des matériaux et décors de spectacle pour la scénographie.



## le projet

Le plan de déplacement professionnel du Département concerne les 2 623 agents du Département. Depuis le bilan réalisé en 2014, le Plan de déplacement des entreprises (PDE) comporte six objectifs :

- ✓ améliorer les conditions de travail,
- ✓ optimiser les outils existants et les moyens à disposition,
- ✓ favoriser le report modal,
- ✓ encourager les changements de comportements,
- ✓ réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- ✓ maîtriser les coûts liés aux déplacements.

Conscient de l'importance de comprendre et mieux mesurer les déplacements professionnels des agents, le Département a engagé en 2015 un diagnostic des déplacements professionnels inédit.



### le projet en 3 chiffres clés

- ✓ 2 000 tickets de bus distribués,
- ✓ 8 directions concernées,
- ✓ 46 agents formés à l'éco conduite en 2015.

## ELLE EN PARLE

### SÉVERINE EXERTIER, CHEF DE SERVICE CONDITIONS DE TRAVAIL

En 2015, une nouvelle gouvernance transversale a été mise en place. Plusieurs actions ont été concrétisées et de nouvelles actions ont été impulsées.

Quelques exemples d'actions menées en 2015 :

- le renouvellement de la flotte de vélo à assistance électrique par l'achat de cinq nouveaux vélos,
- la généralisation de la mise à disposition de tickets de bus sur les sites chambériens,
- la gestion de flotte de véhicules en pool à l'Adret.

Grâce aux entretiens réalisés auprès des agents, des freins et leviers à la mobilité ont été identifiés. Ceux-ci ont permis la création d'un plan de 13 actions.

En 2016, le Département va poursuivre ses efforts, en déployant la visioconférence notamment, afin de limiter les déplacements "inutiles" et d'améliorer l'efficacité des réunions.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Limitier les émissions de gaz à effet de serre.



Economiser les ressources.



Améliorer les conditions de travail.



Optimiser les outils et les moyens existants.



# DÉPLOYER LE NOUVEAU SITE MOBI'SAVOIE

ACTION 2-2-5



PARTENARIATS AVEC AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'AIN ET DE LA HAUTE SAVOIE, LA RÉGION RHÔNE-ALPES, CHAMBÉRY MÉTROPOLIE, CHAMBÉRY-GRAND LAC ET CŒUR DE MAURIENNE



FIGIÈRE ACTION

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## le projet

La centrale de mobilité Mobi'Savoie centralise différents prestataires et fonctionnalités. Le site permet de calculer des itinéraires multimodaux et de réaliser des recherches horaires simples, par ligne et par arrêt mais également des horaires spécifiques aux stations de ski. Le site propose également des recherches par plages horaires, permettant de les croiser avec des itinéraires. Mobi'Savoie est aussi une plateforme de covoiturage, qui propose aussi bien des trajets réguliers (domicile-travail) à l'échelle du bassin de vie, que ponctuels pour les déplacements en Savoie destinés à un usage touristique. L'objectif majeur du site est de favoriser le report modal en facilitant l'accès à l'information sur la mobilité et les déplacements réalisés par des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.



Pour répondre à cet objectif, la nouvelle version du site propose une interface et une ergonomie simplifiées, pédagogiques, qui permet son utilisation par tous, sur tous types de supports numériques (tablette, téléphone, ordinateur...).

### le projet en 2 chiffres clés

- ✓ 83 000 requêtes (itinéraires ou horaires)
- ✓ 180 trajets réalisés en covoiturage

## ELLE EN PARLE

### MURIELLE DORGAS, ADOINTE AU DIRECTEUR DES TRANSPORTS DÉPARTEMENTAUX

Mobi'Savoie centralise la recherche d'horaires et d'itinéraires des transports en commun, la mise en relation de covoitureurs, et, pour le réseau Belle Savoie Express, la vente en ligne. Un des enjeux fort est la synergie entre les nombreux partenaires et fonctionnalités présents sur le site. Dans la pratique, cela passe notamment par un travail sur une authentification unique, pour permettre l'accès aux services et données

(horaires et itinéraires des lignes, vente en ligne...) de tous les prestataires avec un seul compte Mobi'Savoie. Ces travaux participent à la simplification de l'outil et favorisent par conséquent, l'usage des modes de transport alternatifs.



### En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



limiter les émissions de gaz à effet de serre.



Economiser les ressources.



Développer le lien social, par le covoiturage notamment.



# ACQUÉRIR DES OUTILS PERFORMANTS ET DURABLES SUR LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE DE CHAMBÉRY SAVOIE

ACTION 2-1-3



PARTENARIATS AVEC VINCI/SEACA



FICHE ACTION

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## le projet

Dans le cadre d'une clause environnementale intégrée dans le contrat de délégation de service public entre Vinci/Seaca et le Département, deux « pushers » (véhicule permettant de tracter des avions) ont été acquis par l'aéroport Chambéry-Savoie.

Ces deux pushers, dont un fonctionnant uniquement à l'énergie électrique, permettent de répondre à plusieurs enjeux :

- l'utilisation de ces véhicules permet de réduire la consommation de carburant et donc, les émissions de CO<sub>2</sub>. En effet, les manœuvres réalisées par ces engins étaient auparavant exécutées par les avions de manière autonome, sollicitant ainsi leurs réacteurs, très polluants. Les pushers facilitent égale-



ment les manœuvres des avions et permettent un gain de temps sur leurs rotations.

- l'utilisation de tels engins améliorent les conditions de travail et la sécurité du personnel au sol de l'aéroport.

### le projet en 2 chiffres clés

- ✓ 2 pushers
- ✓ 400 000 €

## IL EN PARLE

### JEAN PIRAT. DIRECTEUR DES TRANSPORTS DÉPARTEMENTAUX

Les bénéfices environnementaux de l'utilisation des pushers ne se limitent pas à la baisse des émissions de CO<sub>2</sub> de l'aéroport. Ces engins participent aussi à la réduction des impacts de l'aéroport sur son environnement. Les nuisances sonores, principalement liées au fonctionnement des réacteurs des avions, en sont de fait réduites.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Préserver la biodiversité par la réduction des nuisances sonores.



Limiter les nuisances sonores de l'aéroport.



# REVALORISER LES MATÉRIAUX DES CHANTIERS

**ARLY : PARTENARIATS AVEC MARTOÏA / BASSO, EIFFAGE ET AXIMUM.  
TUNNEL DU CHAT : PARTENARIATS AVEC SYSTRA POUR LE GROUPEMENT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE, EIFFAGE GÉNIE CIVIL POUR LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES.**



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE FICHE ACTION

## le projet

En 2015, le Département a mené de grands chantiers routiers. Que ce soit suite à la crue exceptionnelle du 1<sup>er</sup> mai survenue dans les gorges de l'Arly, ou pour la mise aux normes du tunnel du Chat, le Département se fixe des objectifs durables. Suite au sinistre et afin de rendre la route départementale (RD) 1212 des gorges de l'Arly moins vulnérable aux prochaines crues, celle-ci a été surélevée d'environ cinq mètres dans sa partie reconstruite à Moulin Ravier, employant 80 000 m<sup>3</sup> de matériaux de remblais provenant du site.

Concernant le tunnel du Chat, le creusement d'une galerie de sécurité est en cours. 42 000 m<sup>3</sup> de déblais de bonne qualité seront valorisés par l'entreprise, prioritairement pour les besoins du chantier. La réutilisation



de ces matériaux sur site permet de limiter les coûts, les pollutions et les nuisances liés aux transports de matériaux.

### le projet en 3 chiffres clés

- ✓ 42 000 m<sup>3</sup> de déblais valorisés (tunnel du Chat),
- ✓ 80 000 m<sup>3</sup> de remblais réutilisés (gorges de l'Arly),
- ✓ 3 directions mobilisées et 3 services.

## ILS EN PARLENT

**JEAN-PAUL CART, CHEF DE SERVICE ÉTUDES ET TRAVAUX**

**PIERRE MOORE, ADJOINT AU CHEF DE SERVICE ÉTUDES ET TRAVAUX**

Les déblais de terrassement et les produits de marinage de la galerie sont triés, notamment pour retraiter les cartouches non explosées et éliminer les éventuels matériaux impropres, puis réemployés prioritairement pour réaliser :

- le dévoiement final de la RD 210a (route de Billième) pour son raccordement définitif sur le giratoire de la RD 1504,
- une butte entre le tunnel et la galerie à la tête côté Saint-Jean de Chevelu,
- les remblaiements à l'arrière des stations de ventilation,

Une attention particulière est portée sur le respect de l'environnement du chantier en



Jean-Paul Cart



Pierre Moore

surveillant les débits et la qualité des eaux, en limitant les nuisances en termes de bruit, poussières et vibrations et en préservant les terres agricoles. De plus, la galerie sera ouverte aux piétons et cyclistes promouvant ainsi l'utilisation des modes doux.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Réduire les émissions de gaz à effet de serre des transports grâce à la réutilisation de matériaux présents sur site, remplacer l'éclairage du tunnel du Chat par des LED.



Reconstituer la rivière, maintenir des débits suffisants, contrôler les terres agricoles, traiter les eaux du chantier, intégrer le projet dans le paysage, reformer le pavage de la rivière (Arly). Réduire des nuisances liées au transport (bruit, poussière, circulation...).



Réutiliser les déblais de terrassement.



## ET DEMAIN ?

Par ses activités et ses achats, le Département occupe une place prépondérante et un rôle d'exemple pour un développement responsable. Dans ce sens et à titre d'illustration, la Direction des systèmes d'information prévoit de nombreuses actions pour 2016. **Un nouvel intranet** sera mis en ligne. Le soutien au **télétravail** sera poursuivi et une solution de **visioconférence**, intégrée dans le plan d'actions Plan de déplacement entreprise (PDE) afin de limiter les déplacements professionnels seront mises en œuvre. De plus, **de nouveaux outils** seront mis à disposition des agents pour mieux utiliser les ressources : nouvelle infrastructure d'impression, dématérialisation des documents, valorisation des anciens équipements informatiques, remplacés par de nouveaux, moins énergivores.



La politique volontariste engagée par le Département s'inscrit dorénavant dans la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte. Demain, le Département poursuivra donc son effort, aux côtés de l'ensemble des collectivités territoriales.





**DES POLITIQUES  
DÉPARTEMENTALES QUI INTÈGRENT  
LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**



# DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## RAPPEL : LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT

Le Département est une collectivité territoriale chargée d'administrer son territoire. Il est géré par le Conseil Départemental qui définit et met en œuvre les politiques de développement dans de nombreux domaines. L'année 2015 a été marquée pour le Département par la publication de la loi du 7 août 2015 relative à la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et la redéfinition des compétences entre les différentes collectivités.

Ainsi, la compétence du Département en matière de solidarité sociale est réaffirmée, notamment concernant la prévention et la prise en charge des situations de fragilité, le développement social, l'accueil des jeunes enfants et l'autonomie des personnes.

Le Département reste également compétent pour :

- les collèges,
- la voirie,
- le transport des élèves handicapés,
- l'élaboration des schémas d'accessibilité des services au public aux côtés de l'Etat et en associant les EPCI,
- la culture,
- le sport,
- le tourisme,
- l'éducation populaire,
- la jeunesse.

Les compétences de gestion des transports scolaires et des transports interurbains seront transférés à la Région en 2017.

## LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### DURABLE

*Le Département prend en compte directement ou indirectement les finalités du développement durable dans ses politiques. Si la nature de certains services publics est elle-même, intrinsèquement, l'expression de ces finalités, en revanche les choix portés sur leur développement et leur mode de gestion représentent une véritable recherche de gestion durable du territoire.*

#### La protection de l'enfance

Le Département développe **des alternatives au placement en internat**. Il s'agit de supprimer des lits d'internats pour mettre en place des dispositifs de suivis des enfants notamment au domicile des parents. Un des objectifs est de permettre aux parents de prendre confiance et d'assurer à nouveau leurs responsabilités

parentales, contribuant ainsi au mieux-être de tous, tout en assurant une protection des enfants. En 2015, 21 accueils de ce type ont été ouverts.

#### Une politique culturelle forte

Cette politique passe en particulier :

- par la mise en place des **PACTES scolaires** (cf. rapport de développement durable 2013),
- par **l'animation de "comités d'action culturelle"** sur plusieurs territoires regroupant les acteurs des champs culturels, sociaux et ceux de la santé,
- par **le soutien à l'Orchestre d'apprentissage de l'Avant-pays savoyard** (Synfonia) permettant à toute personne d'apprendre la musique.

# ENTALES QUI INTÈGRENT OPPEMENT DURABLE



## Les politiques départementales au cœur des territoires

Le Département s'engage avec ses partenaires sur les enjeux d'accès au droit, de santé, de logement et d'emploi. Ces partenariats prennent de multiples visages.

En Tarentaise Vanoise par exemple, la délégation territoriale, le comité de bassin d'emploi et l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) poursuivent ensemble leur travail de réflexion sur le **développement des maisons de services publics et des maisons pluridisciplinaires de santé**. Ces maisons ont pour but d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients, de lutter contre la « désertification médicale » et de favoriser la prévention et l'éducation à la santé.

En matière d'emploi, le Département décline localement **la convention de coopération avec Pôle Emploi** afin de mieux accompagner les demandeurs d'emploi sur le territoire.

En qualité de chef de file de l'inclusion sociale, le Département gère l'enveloppe départementalisée du **Fond social européen (FSE) inclusion**. Il s'agit notamment de développer la responsabilité sociale des entreprises à travers la promotion des clauses sociales comme outil d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi. Il s'agit également d'animer le réseau des acteurs locaux utilisant cet outil d'insertion et d'activer des réseaux d'entreprises.

## ACTION 2-2-5



## Des politiques volontaristes pour la lutte contre le changement climatique

En 2015, dans le cadre de son plan climat, **sept nouveaux kilomètres de la véloroute "Via-Rhône du Léman à la Méditerranée"** ont été mis en service en Chautagne.

En matière de **covoiturage**, s'ajoutent aux trois aires existantes : l'aire d'Aiton-Bourgneuf aménagée par le Département, l'aire de Détrier créée par la Communauté de communes Cœur de Savoie en partenariat avec le Département et enfin, l'aire de Belmont-Tramonet (partenariat avec AREA et la Communauté de communes de Val Guiers).

## Le Département et sa compétence environnement

(politique grands sites, plan départementaux de prévention et de gestion des déchets non dangereux et des déchets du BTP, assistance technique aux collectivités dans le domaine de l'eau,...). En 2015, la Direction de l'environnement et du paysage a travaillé à l'actualisation des périmètres de préemption en **Espaces naturels sensibles (ENS)**. De plus, le Département poursuit sa politique de **prévention et lutte contre les espèces exotiques envahissantes**, en réalisant des formations, inventaires et en apportant un soutien technique à d'autres gestionnaires.

## LES ACTIONS PHARES 2015

- ▶ Instaurer une restauration sobre dans les collèges
- ▶ Moderniser la gestion du patrimoine
- ▶ Mobiliser les bénéficiaires du RSA sur les thèmes déchets et énergie
- ▶ Permettre à tous de profiter des plaisirs des fêtes
- ▶ Combattre l'isolement et rompre la solitude
- ▶ Sensibiliser sur les risques domestiques
- ▶ Offrir la possibilité à des familles de partir en vacances
- ▶ Améliorer l'organisation de la filière gériatrique



# INSTAURER UNE RESTAURATION SOBRE DANS LES COLLÈGES



**PARTENARIATS AVEC LA PROVINCE DE TURIN, LA VILLE DE TURIN, LA VILLE DE GRUGUASCO.**



## Le projet

Le projet de restauration sobre dans les collèges du Département de la Savoie est inscrit au programme de coopération transfrontalière (franco-italienne) ALCOTRA.

Cette démarche de restauration éco responsable répond à deux grands enjeux :

### - la lutte contre le gaspillage alimentaire :

Un séminaire avec les cuisiniers des restaurations des collèges a été organisé en juin pour informer des leviers permettant de limiter le gaspillage, tout en questionnant le devenir des excédents de production (dons à destination de restaurants caritatifs comme la cantine savoyarde par exemple).

Dans certains établissements, des tables de tri ont été installées afin de sensibiliser les élèves au poids des déchets alimentaires produits. Ces déchets une fois triés sont valorisés (compostage ou méthanisation).

### - l'utilisation de produits locaux :

En 2015, le Département a travaillé en collaboration avec un juriste afin de favoriser le localisme dans les marchés publics. L'utilisation de produits locaux soutient l'économie locale et réduit les distances parcourues par les aliments limitant ainsi les impacts négatifs du transport sur l'environnement. Une méthodologie précise d'achat local a été élaborée et sera communiquée aux établissements scolaires à terme. L'approche « marchés publics » reste à développer pour formaliser l'achat local.

### Le projet en 3 chiffres clés

- ✓ 3 collèges pilotes et l'Atelier Culinaire Départemental,
- ✓ 13 établissements concernés,
- ✓ 1 projet de 150 000 € subventionné à hauteur de 70 % par des fonds européens dans le cadre d'un programme ALCOTRA.

## ELLE EN PARLE

### NATHALIE LESAGE, RESPONSABLE DE L'ATELIER CULINAIRE

Un des principaux objectifs de la restauration sobre et éco-responsable est de proposer une alimentation et des repas de bonne qualité, en redonnant une place centrale au goût et à la santé.

La démarche vise à rendre les collégiens acteurs de leur alimentation, en instaurant des réflexes qui perdureront en dehors des établissements

scolaires et en les interrogeant sur leurs choix en tant que consommateurs. Ces questionnements ouvrent la voie à des changements de comportements à plus long terme.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Fournisseurs locaux limitant les coûts environnementaux du transport.



Information, sensibilisation des professionnels et des collégiens à une alimentation éco-responsable en accompagnement des changements de pratiques et de comportements.



Gestion solidaire des excédents alimentaires, développement des relations avec des cantines caritatives.



Utilisation de produits locaux soutenant l'économie locale et les acteurs du territoire.



# MODERNISER LA GESTION DU PATRIMOINE

ACTION 2-2-5



**PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES, LES GESTIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES DE SITES, L'UNIVERSITÉ SAVOIE-MONT-BLANC ET LES RÉSEAUX ENTRELAC ET EMPREINTES.**



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE FICHE ACTION

## le projet

Dans le prolongement des précédentes Rencontres du Patrimoine Alpin d'Aymavilles (novembre 2009) et de Thonon-les-Bains (juin 2011), un troisième volet des rencontres transfrontalières a été organisé par la Conservation départementale du patrimoine de la Savoie du 14 au 16 octobre au Château des ducs de Savoie, à Chambéry et dans le département avec le concours de structures partenaires du Réseau Entrelacs. L'objectif était de favoriser la rencontre des acteurs du patrimoine et les échanges autour d'un thème d'actualité : « le patrimoine, enjeu des territoires, mutation et transmission ». Ces rencontres se sont adressées à des membres du monde associatif, institutionnel, des gestionnaires de musées, de sites, des élus...



### le projet en 4 chiffres clés

- ✓ 3 journées,
- ✓ 9 conférenciers,
- ✓ 145 participants,
- ✓ 120 participants aux ateliers.

## IL EN PARLE

### JÉRÔME DURAND, CHARGÉ DE MISSION DES RÉSEAUX ET DES MUSÉES

Pour cette troisième édition, ce sont les questions de la transmission et du rôle du Département en faveur du patrimoine qui ont animé les échanges. Ces rencontres ont pour objectif de moderniser l'approche du patrimoine, en interrogeant les nouvelles pratiques (le tourisme culturel ou la conciliation du patrimoine et du ski par exemple) et en prenant en compte les nouveaux outils numériques aujourd'hui disponibles. Ces échanges, sous forme d'ateliers

de travail novateurs, se sont fondés sur une démarche participative permettant à tous les acteurs de s'impliquer dans la co-construction des problématiques et des éléments de réponses apportés. Ils devaient également pouvoir faire émerger de nouveaux partenariats. Le développement d'une itinérance thématique autour du patrimoine minier et métallurgique a, par exemple, été abordé avec le Département de l'Isère.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Incitation à la mobilité douce des participants aux festivals.



Tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, promotion des économies d'eau.



Accès à tous à la culture.



Promotion des produits du commerce équitable pour la restauration.



Consommation de produits bio et ou locaux pour la restauration, consommation de service locaux pour la communication, le graphisme,...



# MOBILISER LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA SUR LES THÈMES DÉCHETS ET ÉNERGIE

PARTENARIAT AVEC L'ASDER



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE FICHE ACTION

## le projet

La loi du 1er décembre 2008 généralisant le Revenu de solidarité active (RSA) prévoit que les bénéficiaires participent à l'élaboration et à la définition des politiques publiques. Cette participation permet de mieux adapter le dispositif aux besoins, de contribuer à l'inclusion, et de créer un moment d'échange entre professionnels et bénéficiaires.

Sur le territoire de la DT du Bassin chambérien, des informations collectives ont eu lieu dans l'année pour informer du dispositif et constituer les groupes ressources. En effet, chaque année, ces groupes définissent en interne les sujets qui seront abordés lors des ateliers avec l'appui de la Délégation départementale cohésion sociale.

Deux groupes ressources ont été constitués cette année. Ils se réunissent une fois par mois pour échanger sur les thèmes définis au préalable. Cette année, un atelier a porté sur les possibilités de recyclage des déchets et sur les économies d'énergie.



Il favorise les échanges sur les "éco-gestes" et la réutilisation des déchets, en mobilisant les ressources départementales telles que l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER).

### le projet en 2 chiffres clés

- ✓ 10 bénéficiaires du RSA et 5 animatrices ont participé à la visite de la maison ASDER,
- ✓ 3 séances sur les déchets en 2015.

## Elles en parlent

**HÉLÈNA PEDAT, RÉFÉRENTE RSA**  
**ET CINDY ORCEL, SECRÉTAIRE ASSISTANTE**

A l'initiative d'un membre des "groupes ressources", le thème de la valorisation et de la collecte de déchets a été développé lors de trois séances en mai, juin et juillet 2015. Dans le cadre de ces séances, les bénéficiaires ont amené un objet recyclé, transformé par leur soin, et expliqué les transformations qu'ils ont apportées pour donner une deuxième vie à leur objet initial. Cet atelier permet ainsi de donner

des pistes de réflexions pour valoriser les déchets et utiliser les éco-gestes au quotidien, en prenant en compte les marges de manœuvre de chacun. Concernant les éco-gestes et les économies d'énergie, un partenariat avec l'ASDER a été mis en place proposant un jeu support et une visite de la "maison ASDER", vitrine des énergies renouvelables.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Apprendre les éco gestes permettant des économies d'énergies.



Economies de ressources.



Partage d'expériences et de connaissances autour du recyclage et des économies d'énergie. Action socialisatrice et valorisation des bénéficiaires.



Echanges entre professionnels et bénéficiaires du RSA.



Donner une seconde vie à des objets.



# PERMETTRE À TOUS DE PROFITER DES PLAISIRS DES FÊTES

**PARTENARIATS AVEC LE RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES, LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET LA COMMUNE DE CHAMBÉRY**



## le projet

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre polyvalent d'action sociale (CPAS) Jean Jaurès à Chambéry réalise « les ateliers de Noël » avec le service petite enfance de la Ville de Chambéry (relais assistantes maternelles, multi-accueil de Jaurès) et la Caisse d'allocations familiales (CAF). Ces ateliers sont organisés en direction des familles de jeunes enfants fréquentant ces différents services. Ils permettent ainsi de créer du lien social, de développer l'estime de soi et l'épanouissement des enfants comme des parents au travers d'activités d'éveil et de création partagées. Ces ateliers se consacrent à la fabrication d'objets à partir de matériaux de récupération, dans un climat festif et convivial et sont accompagnés de danses, jeux, goûters et chansons en dehors de la fabrication de l'objet en lui-même.

Les ateliers de Noël tendent à favoriser la rencontre entre les familles et les professionnels du quartier Jean Jaurès afin d'installer et de renforcer une relation de confiance.

Cette action soutient également la fonction parentale dans un souci de cohésion et de solidarité au travers du "faire ensemble".

### le projet en 3 chiffres clés

- ✓ 37 adultes et 58 enfants,
- ✓ 5 séances le matin du lundi au vendredi sur une semaine en décembre,
- ✓ 9 intervenants : 2 à 3 animatrices par ½ journée.

## ELLE EN PARLE

### MARTINE CHENEVAS-PAULE, PUÉRICULTRICE ENFANCE JEUNESSE FAMILLE (EJF) ET PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Cette action sensibilise les parents et les assistantes maternelles sur la possibilité de créer soi-même des décorations originales à partir de matériaux de récupération, en s'appuyant sur les valeurs créatives, affectives et de partage. Le partage de l'activité de création entre le parent et son enfant développe l'investissement affectif, en se détachant de l'aspect consumériste et mercantile des fêtes de fin d'année. Parallèlement, la rencontre entre les assistantes sociales et les familles dans un contexte festif permet de donner un autre regard sur la fonction d'assistante sociale. Par le biais de ces ateliers, un lien de proximité peut se créer et favoriser la prise de contact ou

l'accompagnement.

De manière plus générale, ces ateliers participent au changement de regard à la fois des professionnels et des familles, générant ainsi des rapports plus humains.

Ces ateliers ont permis également de développer des échanges solidaires entre parents qui ont perduré après ces ateliers (garde d'enfants, organisation d'activités...).



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?

-  Epanouissement des enfants, des parents et des professionnels en mobilisant la créativité et le partage.
-  Solidarité entre les parents et les professionnels.
-  Réduction du gaspillage par la réutilisation de matériaux. Sensibilisation aux valeurs non-mercantiles des objets.



# COMBATTRE L'ISOLEMENT ET ROMPRE LA SOLITUDE

PARTENARIATS AVEC LA CAF ET LES RESTOS DU CŒUR



## le projet

A l'initiative de la Délégation territoriale (DT) de Tarentaise, en partenariat avec la CAF et les Restos du cœur, l'Atelier des 4 saisons est destiné à rompre l'isolement et la solitude de personnes éprouvant des difficultés dans leurs relations aux autres. Une fois par mois, les membres de l'atelier, bénévoles et professionnels se réunissent pour la journée. Dans un premier temps, ils achètent les aliments nécessaires au repas du midi (grâce au soutien de la régie du Département). L'objectif est d'apprendre à réaliser des économies dans ces achats, en comparant les prix et en décodant les étiquettes.

Dans un deuxième temps, les bénévoles et professionnels initient les participants à la cuisine afin

notamment de limiter les plats ou desserts préparés, plus onéreux et moins bons pour la santé.

Enfin, les après-midis sont consacrés à la découverte du patrimoine et des loisirs de proximité : visiter la coopérative de Moûtiers, passer un après-midi au plan d'eau de Hautecour, découvrir la bibliothèque de Moûtiers... Par le biais de ces ateliers, les participants créent du lien social, réalisent des activités et abordent des questions de nutrition, de gestion financière, dans des cas pratiques et applicables dans le quotidien de chacun.

### le projet en 2 chiffres clés

- ✓ 12 ateliers réalisés en 2015,
- ✓ 8 usagers par atelier en moyenne

## ELLES EN PARLENT

**FRANCOISE FOUQUET. RÉFÉRENTE COHÉSION SOCIALE ET INSERTION ET**  
**CATHERINE TERRAZ. COORDONNATRICE COHÉSION SOCIALE**

Souvent proposés par les assistantes sociales, ces ateliers ont pour vocation de faire tomber une barrière dans la relation des usagers aux autres et à leur environnement. La découverte de leur ville, du patrimoine, des activités proposées autour de chez eux leur permettront de gagner en autonomie et de renouveler ces expériences en famille. Gage de réussite, un collectif « tricot » est né de cet atelier et très régulièrement, les personnes qui y participent se voient en dehors de ces moments de convivialité animés par la Délégation territoriale (DT) et les Restos du cœur.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Rompre l'isolement, gérer financièrement les courses, cuisiner, réaliser des activités.



Tisser du lien social.



# SENSIBILISER SUR LES RISQUES DOMESTIQUES

**PARTENARIATS AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF), LES ASSOCIATIONS CANTONALES D'ANIMATION OU INTER-COMMUNAUTÉS OU COMMUNES, LES BÉNÉVOLES DE LA VALLÉE DE LA MAURIENNE, LE RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS (RAM) ET LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS).**



## le projet

L'organisation de la manifestation "Famille en fête" est une concrétisation de la fiche-action du schéma Enfance jeunesse famille (EJF) et répond à une action du Contrat territorial Savoie (CTS) de Maurienne. Elle a pour but d'assurer des temps d'échanges entre les parents et les jeunes afin de soutenir la fonction parentale. L'action comporte plusieurs objectifs, à destination du public et des professionnels. Elle favorise d'une part la cohésion sociale et la solidarité au travers de la mixité des publics, et d'autre part, par l'accès à tous grâce à la gratuité des temps festifs et des conférences sur la famille. Pour les professionnels,

"famille en fête" favorise le renforcement des liens partenariaux et permet des temps de formation en commun.

Cette année, la manifestation a pour thème la prévention des risques domestiques.

### le projet en 4 chiffres clés

- ✓ Environ 2 000 participants sur toute la vallée de la Maurienne,
- ✓ 6 micros territoires,
- ✓ Près de 190 structures professionnelles et bénévoles,
- ✓ Une semaine d'animations et de conférences sur chacun des 6 micros-territoires

## ELLE EN PARLE

### GENEVIÈVE ABRY-DURAND, RESPONSABLE DE LA DÉLÉGATION TERRITORIALE DE MAURIENNE

Pour répondre au mieux aux besoins des populations, ces manifestations sont réalisées dans chaque bourg-centre de la vallée de la Maurienne, en extérieur ou dans les structures de garde d'enfants. La gratuité de ces manifestations et leurs aspects ludiques et festifs permettent de faciliter les échanges et sensibiliser au mieux sur les risques domestiques. A des fins pédagogiques, « famille en fête » 2015 propose une mise en situation dans une maison témoin mise à

l'échelle, pour mieux appréhender les risques domestiques, en se mettant dans la peau d'un enfant. Ces manifestations sont également bénéfiques pour les professionnels. Elles participent en effet à la mise en réseaux de structures, permettant de répondre au mieux aux besoins du public.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Temps festif, échanges, rencontres, sensibilisation et informations à destination de la population et des professionnels et formation de ceux-ci.



Soutien à la fonction parentale, mixité sociale, gratuité.



# OFFRIR LA POSSIBILITÉ À DES FAMILLES DE PARTIR EN VACANCES

**PARTENARIATS AVEC LA MAISON D'ENFANTS DU CHAUDAN, L'ASSOCIATION "LE GAI LOGIS", LA CAF ET LE CAMPING "L'IDÉAL".**



## le projet

Ce projet donne l'opportunité à des familles accompagnées par les services sociaux ou faisant l'objet d'une mesure d'assistance éducative de partir en vacances en caravane.

En amont de la semaine de vacances, chaque famille est impliquée dans la démarche collective, la mise en œuvre du projet et la préparation budgétaire. Ce premier départ en vacances, hors du quotidien, propose aux usagers d'appréhender un nouvel environnement, de faire de nouvelles rencontres et de renforcer les liens familiaux. C'est par ces biais que le projet contribue à rompre l'isolement et permet de rendre les familles plus autonomes.

### le projet en 3 chiffres clés

- ✓ 1 année d'organisation
- ✓ 1 semaine de vacances en caravane à Lathuile (74)
- ✓ 4 familles, 5 enfants

## ELLE EN PARLE

### FRANÇOISE PIERRARD. RESPONSABLE DE LA DÉLÉGATION TERRITORIALE D'ALBERTVILLE

L'objectif premier de ces vacances en caravane est de rompre l'isolement en ouvrant les familles au-delà de leur réseau et environnement quotidien. Pour cela, le travail en amont les sécurise et rassure dans cette première expérience, en les emmenant découvrir le camping par exemple. La phase d'organisation est très importante car elle permet de changer le regard des professionnels et des familles entre eux grâce au "faire ensemble".

Ce projet est une véritable réussite pour les participants. En 2016, les départs en vacances en caravane s'étaleront sur 2 mois et pourront concerner 8 familles, soit le double de ce qui a été réalisé en 2015.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Rompre l'isolement.

Impliquer les familles dans l'organisation des vacances.

Travailler l'accompagnement budgétaire, avec anticipation.



Offrir la possibilité à des familles de partir en vacances.



# AMÉLIORER L'ORGANISATION DE LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE

**PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD), L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) ET LA BIBLIOTHÈQUE D'AIX-LES-BAINS**



## Le projet

Sur le territoire d'Aix-les-Bains, la part des habitants ayant plus de 75 ans est environ 1,5 fois plus élevée que la moyenne du département. De plus, sur les 1 000 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), seules 523 places sont disponibles en Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), soit une place pour trois personnes de plus de 85 ans.

Ce contexte renforce les enjeux de la filière gériatrique sur le territoire.

Afin de répondre aux besoins des usagers, le Département, en partenariat avec l'ARS, développe

la coopération avec ses partenaires. Un des axes est d'améliorer l'accompagnement des personnes âgées entre leur domicile et leur intégration dans les établissements spécialisés. Cet accompagnement peut se traduire par des visites dans les EHPAD par



les bénéficiaires de l'APA à domicile, par exemple. La coopération entre les acteurs favorise également le développement du lien social des personnes âgées isolées. Un partenariat avec la bibliothèque et le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Aix-les-Bains a été réalisé dans ce sens.

### Le projet en 2 chiffres clés

- ✓ 1 000 bénéficiaires de l'APA
- ✓ 523 places en EPHAD

## ELLE EN PARLE

### BRIGITTE BOYER, CHEF DE SERVICE PA/PH

La mise en cohérence des listes d'attente des EHPAD est un défi majeur pour la filière gériatrique. Des travaux sont en cours pour disposer de listes actualisées et d'une gestion des inscriptions communes à tous les partenaires de la gérontologie. Pour cela, les acteurs doivent

s'inscrire dans une large et nécessaire coopération. Ces travaux visent à améliorer leur visibilité sur les demandes d'entrée en établissement sur l'ensemble du territoire et permettra à terme une gestion des listes d'attente plus efficiente.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Accompagner et développer le lien social des personnes âgées.



Augmenter la coopération entre les acteurs de la filière gériatrique. Gérer les listes d'attente des EPHAD de manière plus efficiente.



## ET DEMAIN ?

Dans sa recherche d'une gestion durable sur le territoire, le Département de la Savoie définit de nouvelles politiques pour l'année 2016.

Il poursuit ses efforts dans son rôle social via des politiques solidaires favorisant la cohésion sociale, notamment auprès des publics prioritaires ou vulnérables. L'une des mesures phare de l'année prochaine est **l'introduction de clauses sociales dans ses marchés publics**. Ces clauses favorisent l'insertion des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles par l'activité économique.



La collectivité lancera également une **politique de lutte contre l'illettrisme** à la Délégation territoriale (DT) d'Aix-les-Bains.



# **LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES AIDES DU DÉPARTEMENT**



# LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES AIDES DU DÉPARTEMENT

## L'ORIENTATION DES AIDES VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

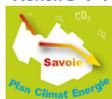
Une partie du budget du Département est dévolue aux financements de projets portés par des partenaires.



Le Département de la Savoie met en œuvre des moyens d'action (aides aux Communes,...) qui le placent au cœur du défi de conservation et de gestion des milieux naturels (zones humides,...), des ressources (eau) et de la lutte contre les pollutions.

Contrats territoriaux de Savoie (CTS), Fond départemental d'équipement des communes (FDEC), guichet unique pour la maîtrise de l'énergie... par les contacts permanents qu'il entretient avec le territoire et les soutiens financiers qu'il accorde, le Département peut avoir un rôle de promoteur pour inciter à la maîtrise de la consommation énergétique. Il encourage à la réalisation de projets sobres et efficaces en énergie.

### ACTION 3-1-1



**Les aides sont ainsi conditionnées à la réglementation en vigueur pour les constructions.**

Pour les réhabilitations, le Département a introduit des conditions de performance énergétique (toiture, mur, parois vitrées), correspondant au niveau Bâtiment basse consommation (BBC).

### ACTION 3-4-1



**Le guichet unique pour la maîtrise de l'énergie a été recentré sur les travaux les plus efficaces en économie d'énergie.**

1 227 logements ont été rénovés en 2014, ce qui a permis d'éviter 41 136 TEQ CO<sub>2</sub>. Ces travaux ont permis la réalisation de 9 millions d'euros d'investissements réalisés par des entreprises locales.



**La collectivité s'engage avec ses partenaires pour l'accès à la culture et la valorisation des patrimoines.**

Le Département aide la Fondation action culturelle internationale en montagne (FACIM) pour l'opération "Portes du temps". Cette opération vise en priorité les jeunes des centres de loisirs les plus éloignés des dispositifs culturels classiques, résidant au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les jeunes sont accueillis dans une action pédagogique au Château des ducs de Savoie.

Le Département a par ailleurs aidé à l'installation d'expositions à la Maison du lac d'Aiguebelette et à la Grange batelière de l'abbaye de Hautecombe, sur les sites palafittiques.

Enfin, le Département est également solidaire à l'international. Des formations à la conservation et à la valorisation du patrimoine ont été dispensées au Sénégal (Département de Bignona). Financées par l'association Pays de Savoie Solidaire, elles ont eu lieu dans le cadre d'une coopération décentralisée.

## LES ACTIONS PHARES 2015

- ▶ Inciter les organisateurs de festivals aux gestes de développement durable
- ▶ Soutenir les équipements d'énergies renouvelables en montagne



# INCITER LES ORGANISATEURS DE FESTIVALS AUX GESTES DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTION 1-2-2



## le projet

Par le soutien qu'il apporte à l'organisation d'événements culturels et sportifs, le Département souhaite valoriser le potentiel humain, économique, associatif et touristique de la Savoie. En 2014, la collectivité a lancé une expérimentation afin de sensibiliser, d'informer et de responsabiliser les organisateurs de manifestations. Il s'agit d'introduire dans les dossiers de demandes d'aides une annexe permettant de mesurer la prise en compte du développement durable. L'objectif, pédagogique, est de permettre aux organisateurs de s'interroger sur l'impact de leur manifestation en matière environnementale, économique et sociale et de promouvoir les initiatives durables sur le territoire.



## Le projet en 4 chiffres clés

- ✓ 46 événements sportifs subventionnés,
- ✓ 22 événements culturels subventionnés,
- ✓ 11 festivals culturels soutenus, intégrant des produits bios ou équitables pour la restauration,
- ✓ 8 033 nuitées engendrées par les manifestations.

## Elles en parlent

**CÉLINE DARDILLAC, CONSEILLÈRE TECHNIQUE VIE ASSOCIATIVE CITOYENNE ET DYNAMIQUE TERRITORIALE ET ELLEN AZZOUZ, CHEF DE SERVICE VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

L'annexe relative au développement durable est adaptée à ces deux types de manifestations. Parmi ses multiples finalités de cette annexe, celle-ci permet de mesurer les retombées de la culture dans l'économie locale (nombre de nuitées par exemple) et incite également à des actions très ponctuelles en faveur de la protection de l'environnement (telle que la pénalisation des coureurs jetant leurs déchets dans la nature lors de la Pierra Menta).



Celine Dardillac



Ellen Azzouz



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Incitation à la mobilité douce des participants aux festivals.



Tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, promotion des économies d'eau.



Accès à tous à la culture.



Promotion des produits du commerce équitable pour la restauration.



Consommation de produits bio et ou locaux pour la restauration, consommation de service locaux pour la communication, le graphisme,...



# SOUTENIR LES ÉQUIPEMENTS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN MONTAGNE

PARTENARIATS AVEC EDF, VÉOLIA, LA COMMUNE DE LA CÔTE D'AIME, LA RÉGION RHÔNE-ALPES



## le projet

Le refuge de la Balme est situé dans le bassin versant de l'Ormente, entre le Beaufortin et la Tarentaise sur la commune de la Côte d'Aime. Afin d'améliorer et stabiliser l'alimentation en électricité du refuge, une pico-centrale hydroélectrique (énergie renouvelable utilisant la force de l'eau) a été installée. Cet équipement, d'une puissance de 2,5 kilowatts, assure l'alimentation en énergie du refuge du mois de juin au mois de septembre inclus, ce qui correspond à la période d'ouverture. Dans la pratique, la pico-centrale hydroélectrique permet de remplacer le gaz qui était utilisé pour le chauffage de l'eau et le groupe électrogène par une énergie renouvelable. Sa mise en service a eu lieu durant l'été.



Installation de la pico-centrale hydroélectrique



### le projet en 2 chiffres clés

- ✓ Environ 6 tonnes de CO<sub>2</sub> évité chaque année,
- ✓ Projet aidé à hauteur de 10 000 €.

## IL EN PARLE

### ANDRÉ JOY, CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DU TOURISME

Au titre de sa politique touristique, le Département a soutenu financièrement l'installation d'une pico-centrale électrique au refuge de la Balme. C'est dans un milieu montagnard (2 008 m d'altitude), où s'exercent de multiples contraintes (accès, pente, saisons, surcoûts) que la pico centrale électrique a été implantée. Au-delà de la production hydroélectrique, ce projet s'inscrit dans la préservation de la biodiversité, de la protection des milieux et des ressources

en permettant le maintien d'un débit suffisant au bon fonctionnement du cours d'eau et de son écosystème. Le gardien du refuge fera en outre une économie de gaz et ne sera plus soumis aux contraintes du groupe électrogène.

Cette opération est couplée à une installation expérimentale et "écologique" d'épuration des eaux vannes par un système autonome à base de copeaux de coco, réalisée en partenariat avec EDF et Véolia.



## En quoi ce projet contribue-t-il au développement durable ?



Utilisation d'énergie renouvelable (hydroélectricité) limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre, production et consommation d'énergie renouvelable.



Exploitation responsable de la ressource en eau, maintien d'un débit suffisant au bon fonctionnement du cours d'eau.



## ET DEMAIN ?



**Le Lyon-Turin** est un projet de grande envergure qui touchera fortement la Savoie et plus particulièrement, dès les prochaines années, la Maurienne. Le Département et ses partenaires de la Démarche Grand Chantier, travaillent à la fois à la réduction des impacts négatifs éventuels et surtout agissent pour saisir les opportunités d'une telle opération au bénéfice du territoire. Pour cela, le Contrat de territoire Maurienne constitue l'outil pour la mise en œuvre du « Programme d'accompagnement de la Maurienne », au titre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020. Cela doit se traduire par l'accueil dans un premier temps du Grand Chantier, puis au terme de celui-ci par l'accueil de la nouvelle ligne ferroviaire internationale avec la réorganisation de la desserte du territoire, en travaillant sur les effets que cela engendrera sur l'économie, la mobilité ou encore l'aménagement territorial.

Parallèlement, le Département s'engage pour **l'aboutissement d'un programme important de protections phoniques le long des lignes ferroviaires**, impliquant notamment l'Agence de l'énergie et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et la SNCF Réseau. Après une première opération sur quatre communes de Maurienne, les secteurs traités seront prochainement l'ensemble des communes riveraines de la ligne Montmélian – Modane, ainsi que l'étoile ferroviaire d'Aix-les-Bains.

